



Hamois, le 13/09/2017

Chers habitants d'Achet,

L'année dernière vous receviez un courrier mettant en avant la richesse biologique du Bocq, mais aussi la nécessité de le préserver face aux diverses nuisances environnementales qui avaient été relevées par le Contrat de rivière Haute-Meuse lors de ses inventaires.


Malheureusement, nous sommes amenés à vous écrire à nouveau suite au constat alarmant fait à Achet ce 02 septembre dernier, avec une importante mortalité de poissons et de macro-invertébrés observée au niveau du Bocq (voir photos au verso du courrier).

Cette pollution a été relevée le jour-même par un riverain et rapidement constatée par le Service public de Wallonie qui s'est rendu sur place (SPW- Département de la Nature et des Forêts / SPW- Département de la Police et des Contrôles). La cause n'a pas encore été déterminée mais cet événement démontre toute la fragilité du milieu aquatique face à des pollutions d'origine domestique ou agricole, surtout en période d'étiage.

Nous vous rappelons en particulier l'interdiction d'utiliser tout pesticide (herbicide, insecticide...) proche d'un cours d'eau ou d'une surface imperméable connecté à un réseau de collecte des eaux pluviales (avaloir, filet d'eau...). Ce dernier étant susceptible d'amener des eaux contaminées vers la rivière. Il est entendu que tout pesticide ou autre produit toxique pour l'environnement (peinture, solvant, eau javel...) versé dans vos toilettes ou votre évier aura également le même effet néfaste pour le cours d'eau. Les fiches d'information jointes à ce courrier rappellent la législation en vigueur.

Souhaitant pouvoir compter sur votre vigilance pour préserver au mieux la richesse biologique du Bocq, veuillez recevoir, chers habitants, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

  
Marc WILMOTTE  
Directeur général ff

  
Françoise DAWANCE  
Echevine de l'environnement

  
Luc JADOT  
Bourgmestre

---

*Pour plus d'information :*

**Département de la Nature et des Forêts :**  
Bertrand TIMSONET, préposé forestier : 0479 690 374

**Commune d'Hamois :**  
Françoise GERARD-DAWANCE, 4<sup>e</sup> Echevine : 083 61 15 83 – 0495 857 342

**Contrat de rivière Haute-Meuse :**  
081 77 67 32 - contact@crhm.be - www.crhm.be

**SOS Environnement Nature : 0800/200 26**





*Importante mortalité de poissons (truites en photos ci-dessus) et de macro-invertébrés (gammarés en photo ci-contre) observée sur le Bocq le 02 septembre 2017 à Achet (© Photos : Dominique Jordan)*